

J'ai ensuite une lettre du Conseil canadien des ingénieurs diplômés, 18, rue Rideau, Ottawa, en date du 21 avril 1948, qui est adressée au président :

Sujet : Bill 195 : Loi tendant à l'examen, à la conciliation et au règlement des différends du travail.

Cher monsieur,

Le Conseil canadien des ingénieurs et hommes de science diplômés, dont font partie les organismes suivants :

L'Institut d'agriculture du Canada,
 L'Association des physiciens canadiens,
 L'Institut des ingénieurs électriciens d'Amérique, district canadien,
 L'Institut canadien des mines et de la métallurgie,
 L'Association des diététiciens canadiens,
 La Société des ingénieurs forestiers canadiens,
 L'Institut de chimie du Canada,
 Le Conseil canadien des employés professionnels fédérés,
 L'Association des ingénieurs diplômés de Colombie-Britannique,
 L'Association des ingénieurs diplômés d'Alberta,
 L'Association des ingénieurs diplômés de Saskatchewan,
 L'Association des ingénieurs diplômés d'Ontario,
 L'Institut des ingénieurs de radio, conseil canadien.

L'Institut royal d'architecture du Canada, s'intéresse aux négociations collectives, car elles concernent les ingénieurs et hommes de science diplômés. Il a exposé son attitude à l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, dans une lettre du 13 février 1947, au sujet du projet de bill du travail qu'on a mis en circulation antérieurement à la présentation du bill 338 de 1947.

Depuis que le bill 195 a subi sa première lecture, notre Conseil a étudié le projet de loi. Il désire présenter à votre Comité un mémoire...

M. SMITH : Comment épelez-vous *Council* ?

L'hon. MINISTRE : Oui, comment est épelé le mot *Council* dans cette lettre ?

Le PRÉSIDENT : *Council* est épelé C-o-u-n-c-i-l.

...renfermant ses vues, et savoir s'il aura plus tard l'occasion d'appuyer ces vues dans une présentation verbale. Je vous saurais gré, par conséquent, de m'informer jusqu'à quel jour nous pourrions présenter des mémoires et si, oui ou non, nos représentants auront l'occasion de se présenter devant votre Comité pour appuyer notre mémoire.

Au cas où il pourrait être nécessaire de communiquer par téléphone, on pourra entrer en contact avec notre secrétaire, Mme M. L. White, dans l'après-midi, à 2-9584, ou avec notre agent de liaison, M. L. L. Bolton, à son domicile (4-0119).

Sincèrement vôtre,

Le président,

(Signé) W. J. GILSON.